



Monsieur Louis NEGRE
Maire de Cagnes sur Mer
Avenue de l'Hôtel de Ville
06800 Cagnes sur Mer

Cagnes-sur-Mer le 5 mars 2024

Objet : Demande de classement de l'église Saint-Pierre comme Monument Historique

Monsieur le Maire,

Les associations signataires, chacune portant en elle la légitimité de l'histoire commune ont l'honneur de vous soumettre une proposition capitale concernant l'église Saint-Pierre qui est le phare de notre communauté. Ensemble, elles sollicitent le classement de cette église au titre de Monument Historique.

Les associations, imprégnées de leur riche histoire et de leur profond attachement au patrimoine local, considèrent que l'église Saint-Pierre mérite d'être préservée en tant que témoin authentique de notre passé et de notre identité collective. En tant que propriétaire de ce bâtiment conformément à la loi de 1905 et en qualité de premier magistrat de notre commune, nous sollicitons respectueusement votre soutien et votre accompagnement dans cette démarche.

Cette demande de classement dépasse la simple préservation d'un édifice; elle exprime également une volonté commune de renforcer notre lien avec le patrimoine culturel qui constitue la richesse de notre communauté et la préservation de notre histoire pour les générations futures.

Vous trouverez en pièce jointe, un livret de présentation.

Nous vous prions donc de bien vouloir examiner cette demande avec toute l'attention qu'elle mérite, afin qu'avec vous, nous puissions soutenir cette ambition dans l'intérêt général de notre communauté. Nous sollicitons également votre accompagnement auprès du Ministère de la Culture.

En unissant nos forces, nous renforcerons notre capacité à obtenir la reconnaissance et la protection nécessaires pour l'église Saint-Pierre en tant que Monument Historique.

Nous restons à votre entière disposition pour discuter de cette proposition plus en détail.

Nous vous exprimons par avance notre gratitude pour votre compréhension et votre soutien précieux dans cette démarche cruciale pour notre communauté.

Nous vous prions d'agréer Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

La Commune Libre du Cros de Cagnes
Le Président : Jean-Pierre Woignier

Amicale San Peire
Le Président : Marcel Montiel

Prud'homme des Pêcheurs du Cros
1er Prudhomme: Daniel Cozzolino

Contact : Commune Libre du Cros de Cagnes
Maison des orangers, 20 avenue des Oliviers - Cros-de-Cagnes

Association régie par la loi de 1901, inscrite sous le numéro W061008973 - Siret 414584 821 00014

communelibreducrosdecagnes@gmail.com - www.communelibreducrosdecagnes.fr - 06.72.05.59.35